

QUE SIGNIFIE LA CATÉGORIE GRAMMATICALE DU GENRE? APPROCHE HISTORIQUE (II)

RODRIGO LÓPEZ CARRILLO - JAVIER SUSO
Universidad de Granada

1. L'ÉVOLUTION DE LA CATÉGORIE DU GENRE: DE L'INDO-EUROPÉEN AUX LANGUES ACTUELLES (FRANÇAIS, ESPAGNOL)

L'explication globale du "fonctionnement" du genre dans les langues indo-européennes¹ nous fait croire à la présence d'une motivation sémantique à l'origine de la catégorie du genre: seulement, on ne peut pas prétendre à un fonctionnement explicatif universel (dans toutes les langues primitives), puisque les degrés d'évolution de ces sociétés étaient très différents; aussi, à l'intérieur des langues indo-européennes, les attributions de genre différentes peuvent répondre à des évolutions particulières des croyances religieuses et des représentations culturelles.

En effet, si nous effectuons une analyse détaillée, nous voyons qu'il existe de nombreuses attributions de genre que paraissent ne pas correspondre aux critères généraux exposés dans l'article cité. Par exemple, Meillet indique que «l'indo-européen a eu pour l'*eau* et le *feu* deux types de noms, les uns de genre animé, masculins pour le *feu*, féminins (ou féminisés) pour l'*eau*, les autres du genre inanimé (neutre)» (1956b: 228). *Dies* (le jour, en latin) est masculin et féminin à la fois... Après une étude comparative des diverses langues indo-européennes à ce sujet, Meillet conclut que: «Inintelligible à l'époque historique, où elle n'est qu'une survivance, la catégorie du genre avait sa pleine valeur en indo-européen, c'est-à-dire dans la langue d'un peuple qui opposait d'une manière systématique et constante l'animé à l'inanimé» (ibid.: 228). Pour Meillet, la catégorie du genre est valable pour effectuer une répartition entre l'animé et l'inanimé, mais la différenciation postérieure de l'animé en féminin et masculin montre une incohérence radicale: «La différence entre le masculin et le féminin ne laisse, au contraire, presque jamais remonter à une signification définie, sauf les cas, peu nombreux en somme, où elle sert à marquer l'opposition du "mâle" et de la "femelle»...

D'autres études offrent des conclusions similaires. Jespersen signale par exemple que, dans quelques cas, l'attribution du genre (féminin/masculin) paraît posséder une justification naturelle: ainsi, la *terre* est féminin dans l'ensemble des langues indo-européennes par une métaphore avec la "mère" (voir *Gea*, la déesse mère). Mais dans bien d'autres cas, on ne peut pas arriver à une explication généralisable:

La question reste posée de savoir pourquoi on applique la même classification à tous les mots, et même là où il est impossible d'imaginer le moindre rapport avec la notion de sexe. Pourquoi par exemple le mot "pied" qui est commun à toutes les langues indo-européennes (*pous*, *pes*, *fot*, etc.) est-il toujours au masculin, alors que les mots d'origines

1. Voir l'article: "Que signifie la catégorie grammaticale du genre. Approche historique (I)", dans ce même volume. Nous publierons prochainement les deux volets suivants, réalisés sous une approche actuelle de la question.

diverses qui signifient “main” (*kheir, manus, handus, ruka*) sont au féminin? Les mots qui signifient “table”, “pensée”, “fruit”, “tonnerre”, par exemple, sont au masculin dans une langue et au féminin dans une autre. Il est absolument impossible qu’un tel chaos soit gouverné par un principe unique (Jespersen 1971: 320).

Nous pensons que la recherche d’une explication unique (due à un seul principe) des attributions du genre tient à plusieurs fondements idéologiques qui posés à priori, et qu’il faut écarter:

- a) l’homologie entre la catégorie du genre grammatical et le sexe biologique. La confusion de ces deux plans de l’analyse mène à la constatation de nombreuses incohérences. Cette confusion est héritée des premières descriptions grammaticales (effectuées à partir de la conception spéculaire de la langue, où le genre doit refléter le sexe naturel), qui emploient les adjectifs masculin et féminin (*arrenijón, masculinum; thélijón, femeninum*, dont le référent était la nature, le sexe) pour se référer à la réalité linguistique. À l’intérieur de ce cadre conceptuel, le raisonnement réalisé est le suivant: étant donné qu’elle n’est pas une catégorie “universelle”, mais qu’il existe des discordances énormes entre les langues (primitives ou actuelles) à ce sujet, la catégorie du genre est irréductible à une compréhension rationnelle, et donc ne signifie rien (voir Violi, 1987: 23).

Pour notre part, nous posons le principe contraire: il existe certainement une motivation sémantique de la catégorie du genre: elle signifie forcément quelque chose. La catégorie du genre est initialement motivée par rapport à la réalité, mais cette motivation est effectuée dans un premier stade à partir d’une vision (animiste) de celle-ci; puis c’est l’analogie interne de la langue qui se met à fonctionner par des appréhensions culturelles (à partir d’un rapprochement d’ordre métonymique ou métaphorique), ce qui produit un éloignement progressif entre les deux instances, et une discordance entre le sexe (ordre de la nature) et le genre grammatical. Exiger que le genre se couple rigidement à la nature se situe à l’intérieur d’une conception spéculaire de la langue qui est surpassée et qui ne tient pas debout. S’il existe des discordances et des évolutions spécifiques, cela ne démontre que la diversité des appréhensions sur la nature et la réalité extérieure.

- b) la non-distinction entre la langue et le discours. Le choix des mots et des énoncés, le maintien de la référence dans la catégorie de l’universel ou sa concrétion, les modalités d’appréhension du réel sont gouvernés par des effets de sens que le locuteur produit dans son discours. C’est le locuteur qui décide de réaliser une opération de l’esprit ou l’autre par sa pertinence dans une situation spécifique de communication. Si nous voyons passer un cheval au galop, nous dirons: “quel beau cheval! quelle allure!”; la distinction du genre n’intéresse pas à la situation de discours; il s’agit d’une catégorie ici non signifiante, et le nom générique est totalement approprié: le locuteur n’a pas dans son cerveau une appréhension sexuée du cheval. Bien sur, à la foire de chevaux, le vendeur dira: “voyez tous quelle belle jument!”, ou “quel beau cheval!”; la donnée sexuelle est ici nécessaire, il s’agit d’un sexe déterminé qu’on nomme.

Le principe de signification discursif est valable pour les unités de lexique, mais aussi pour les catégories grammaticales. Les fluctuations du genre dans de nombreux substantifs des langues indo-européennes peuvent s’expliquer de cette façon: l’effet de signification porté en principe par la distinction du genre (dans les noms substantifs appliqués aux animaux et à l’homme ou aux réalités ressenties comme des forces vivantes) peut ne pas coïncider avec les intentions du locuteur et la situation de communication; c’est-à-dire, que cette attribution (et cette saisie sexuée de la réalité, même au niveau métaphorique) ne s’applique pas de façon inhérente et systématique, mais selon les besoins de signification des locuteurs. Pour comprendre

la complexité des mécanismes de signification présents dans les langues, il faut savoir qu'un même objet peut être vu de différents points de vue selon les usages discursifs: par exemple, en sanscrit, "suivant qu'il était considéré comme une chose ou comme un être susceptible d'action, un même corps, l'eau, pouvait recevoir deux noms, l'un de genre neutre, l'autre de genre animé, en l'espèce, de genre féminin": *l'eau* peut être vue comme un objet inerte, et donc le locuteur utilise le genre neutre, et *l'eau* peut être vue comme un principe fécondateur, et donc le locuteur utilise le genre féminin pour s'y référer (Meillet, 1956b: 216). Cicéron s'adresse à un esclave en le désignant d'un substantif neutre (*instrumentum vocale*), exprimant par là un effet de chosification, de réduction d'une personne humaine à un simple "outil qui donne de la voix". Dans certains cas, c'est le pluriel qui indique la force vive (et alors le substantif pluriel sera de genre féminin), face au singulier qui indiquera l'objet inanimé (par exemple, en grec *üdor*). De même, en grec, chaque passion individuelle est de genre féminin, mais le nom générique est neutre (*to ménos*: force, vigueur, vie, âme...); le petit enfant, en grec (*to paidion*), de même qu'en allemand ou en anglais ancien (*child*), est de genre neutre: normalement on n'a d'intérêt à signifier le sexe des enfants que plus tard, quand commence le processus de socialisation. De même, *enfant* en français est générique, et ne porte pas de marques de l'un ou de l'autre genre. *Dies* est féminin quand il signifie la lumière, le laps de temps donné, mais il est masculin en tant qu'unité de compte. En espagnol, même aujourd'hui, les locuteurs ont le choix de se référer à la mer à travers le masculin (emploi normal), ou le féminin (les pêcheurs, les habitants des côtes qui entretiennent un rapport spécial avec la mer, en tant que génératrice de vie).

L'appréhension sexuée de la réalité est souvent une décision volontaire des locuteurs; ce n'est pas quelque chose qui s'impose aux locuteurs de l'extérieur (par la force du système linguistique), irrémédiablement: la présence des noms génériques est là pour permettre une référence globale et abstraite d'un être vivant. Les pronoms de première et de deuxième personne, au singulier (*je* et *tu*) n'ont pas de genre puisque la situation de communication le marque suffisamment (les locuteurs sont en présence l'un de l'autre), tandis que le pronom personnel de 3^e personne marque le sexe du référent. Cependant, pas dans toutes les langues: le finnois (langue non indo-européenne) n'oblige pas les locuteurs à marquer le sexe de la personne quand on utilise un pronom personnel de 3^e personne du singulier; c'est aussi le cas des pronoms de 3^e personne du pluriel, en allemand (*sie*), en anglais (*they*) ou en scandinave (*de*); le français ne marque pas le genre des pronoms de 1^e et de 2^e personne du pluriel (nous, vous), ni le genre des déterminants du pluriel (*les, des, ses, ces; nos, vos, leurs...*); l'espagnol le fait, par contre...

Ceci nous permet expliquer pourquoi certaines espèces animales ne possèdent qu'un nom générique, masculin ou féminin, sans qu'il n'existe aucune raison apparente: l'*hirondelle*, la *truite*, le *saumon*, la *grenouille*, la *puce*, la *mouche*, le *moustique*, l'*escargot*, la *panthère*, le *lynx*, le *vautour*, la *girafe*... D'autant plus si ces animaux sont fantastiques, le produit de l'imagination humaine: le *sphinx*, le *dragon*, la *licorne*, l'*hydre*... La différence de genres, qui peut intéresser les cultivateurs ou les éleveurs, n'intéresse pas les locuteurs normaux: ceux-ci laisseront échapper *un oie*, ou *un dinde*... À l'inverse, un locuteur anglophone peut transférer affectivement le genre féminin (c'est-à-dire les propriétés culturelles associées à l'idée du "féminin") aux bateaux; il peut attribuer le genre masculin au soleil, et le féminin à la lune par le même principe: il s'agit évidemment d'attributions de genre d'ordre stylistique ou rhétorique, qui peuvent passer à l'usage courant de la langue.

c) La non-séparation des périodes historiques dans l'analyse est une source énorme de méprises et de confusions. Par exemple, que le genre féminin soit associé culturellement à l'idée

de “générateur de vie” peut être valable pour les sociétés néolithiques, mais peut-être pas pour les sociétés postérieures. L'évolution des idées religieuses et des représentations culturelles peut modifier le rapport à la nature: ainsi, dans la Rome préclassique ou en Inde, les conceptions animistes se maintiennent dans un certain *statu quo*, tandis qu'en Grèce surgit une pensée profane et matérielle qui installe un tout autre rapport avec la nature, moins magique: cela peut permettre expliquer pourquoi le feu (*pūr*), ou l'eau (*ūdor*) sont de genre neutre, face au latin, où le feu (*ignis*) est masculin, en tant que pouvoir surnaturel qui purifie, et l'eau (*aquam*) est féminin par son pouvoir fructificateur: «la prédominance de *ūdor* et de *pur* est une des marques du fait que les Grecs voyaient les choses d'une manière profane et matérielle. Leurs conceptions sont déjà modernes, et les vieilles conceptions animistes n'existaient plus chez eux qu'à l'état de traces» (Meillet, 1956b: 220).

Dans les sociétés guerrières qui surviennent à partir du V^e siècle av. J.C. (Grèce, Rome, etc.), c'est un tout autre symbolisme qui est associé au “masculin” et au “féminin”, et par là aux attributions de genres. Le principe actif est désormais le masculin, tandis que le principe passif ou récepteur est féminin. La *polis* grecque (les politiciens, les penseurs, les créateurs...) fonde une vision androcentrique de l'univers, qui est transmise à Rome, et qui se fond à l'androcentrisme religieux absolu du christianisme (surtout quand il est reconnu comme religion officielle et s'organise en Église), lequel, par le monothéisme, élimine toute divinité féminine, toute prêtresse, et rabaisse le statut social de la femme à être l'esclave de l'homme. La philosophie fera état idéologique de ce fait: ne peut être sujet que l'homme (le mâle); la femme n'est qu'objet, dépourvue de droits juridiques ou civils, d'intelligence, de pensée, voire d'âme... Et c'est le droit romain qui survit dans nos sociétés espagnole et française, à travers le code napoléonien, jusqu'à récemment. Cette représentation idéologique aura des répercussions énormes dans les langues romanes, dans le lexique, bien sûr, mais aussi, mais dans une moindre mesure, dans les catégories grammaticales.

Mais la spécificité des périodes historiques nous prévient de tomber dans des contradictions ou des anachronismes. Le “féminin” n'a pas toujours été une représentation de la réception, de la passivité, de la soumission: cette idée était absente de la mentalité des indo-européens, et surgit dans la société romaine et chrétienne. De même, c'est la poésie courtoise qui répand la représentation du féminin comme la fragilité, la grâce, l'élégance, la beauté..., idée qui possède en germe une toute autre approche du “féminin”. Aussi, il ne faut pas penser que les sociétés occidentales (à partir du Moyen Âge) possèdent une seule représentation idéologique associée au “féminin” ou au “masculin”: même si la vision chrétienne prédomine, commencent à surgir des représentations culturelles qui s'y opposent d'une façon dialectique et qui survivent le long des siècles. C'est pourquoi il est risqué de prétendre à des explications générales, valables dans toutes les langues occidentales et toutes les périodes, ou de recourir à un symbolisme sexiste omniprésent dans la langue (“sexuisemblance”), que certains auteurs (Damourette et Pichon entre autres) étendent à tous les champs sémantiques ou toutes les notions de base de la langue. Le raisonnement utilisé ne peut être que simpliste: l'énoncé “le masculin représente l'idée de grandeur, d'importance” -et en effet, les grands animaux possèdent un nom générique masculin, par exemple *un éléphant*; les grands objets sont masculins: *un bateau*, *un immeuble*- devient “tout ce qui est grand ou important doit porter le genre masculin”, en inversant l'équation. De même, l'énoncé “le féminin représente la petitesse, la fragilité...” (par exemple, *une fourmi*, *une guêpe*...) devient “ce qui est petit ou frêle doit être de genre féminin”. Alors, comment expliquer: *une baleine*, *une girafe*, *une montagne*; ou à l'inverse: *un moustique* (qui est plus petit qu'une mouche!)? C'est facile: la catégorie du genre est arbitraire et ne se soumet pas à des règles logiques. La volonté de faire rentrer la langue dans un canevas structural rigide produit de telles

appréciations et de telles distorsions. Marina Yaguello s'oppose à une telle simplification de la question (voir 1989: 99-100). L'examen de ce qui se passe dans des langues proches (les langues romanes, par exemple), ou bien dans des cultures proches (la société occidentale, par exemple) nous fait être plus modestes dans la portée des explications, et élimine toute généralisation abusive. On dit fréquemment que le soleil est masculin et la lune féminin par l'androcentrisme omniprésent dans les sociétés occidentales. Mais, en ancien anglais et dans l'allemand actuel, la lune est de genre masculin, et le soleil est féminin. Alors? Les sociétés anglo-saxonnes n'étaient pas androcentriques?

2. Le système formel du genre en espagnol et en français

Nous avons dit dans l'article antérieur que le système formel (la morphologie, la syntaxe) jouit d'une certaine autonomie face au lexique (qui traduit plus vite les représentations socioculturelles): il constitue un système dont les parties sont solidaires, et par là, les changements sont lents, et, quand ils se produisent, ils tendent à constituer des structures et des paradigmes qui sont généralisés à des cas similaires. Certaines idées circulent à cet égard, que nous voulons tout d'abord éloigner: par exemple, la tendance vers l'occultation du genre dans les langues romanes, produite par cette mentalité androcentrique qui a gommé les femmes de la sphère publique. Ainsi, en français, en espagnol ou en italien, il existe le substantif masculin est générique, les accords grammaticaux se font au moyen de la forme "masculine", etc. Il faudrait donc entreprendre une croisade contraire, pour restituer ou marquer le sexe dans tous les substantifs ou toutes les particules grammaticales.² Ce qui surprend dans ces analyses c'est que, si on parle d'occultation du genre, c'est dans l'anglais où ce phénomène est porté à son maximum, et c'est cette langue qui devrait être au premier rang des langues à "culpabiliser" d'occultation du genre; et cependant, on vénère paradoxalement le progrès de l'anglais à cet égard puisqu'il a éliminé non seulement les genres des substantifs, mais encore la catégorie du genre en elle-même.³

La tendance évolutive générale -propre à toutes les langues- a consisté à simplifier formellement les oppositions de genre héritées des stades linguistiques antérieurs, dans des proportions et avec des solutions spécifiques à chaque langue (en rapport aux lois d'évolution phonétique): l'anglais est allé plus loin dans cette tendance vers la disparition du genre. Dans les langues romanes, l'état actuel permet à n'importe quel locuteur de marquer le sexe du référent si c'est nécessaire pour la communication, ou simplement, s'il le désire. Et dans aucune langue, quelle qu'elle soit, l'évolution n'a consisté à obliger le locuteur à marquer le genre du substantif dans tous les usages.

D'après un esprit « logiciste », le système formel qui sert à marquer la catégorie du genre, dans les langues actuelles, est certainement incohérent: cette catégorie n'est pas indiquée par un seul moyen ou forme, mais par plusieurs moyens; en outre, ces moyens ne sont pas

2. Certaines propositions de féministes anglo-américaines sont le produit d'une ignorance absolue (voir Labrosse, 1996: 34): selon elles, pour éviter le sexisme linguistique, il faudrait rejeter l'usage du mot *woman*, puisqu'il est formé à partir de *man*. Or, étymologiquement, rien n'est plus faux: en ancien anglais, *man* (de même que *homo* en latin: *humanis*) désignait l'être humain en général (de là, *mankind*, l'humanité); *wif* désignait la "femme", par conséquent, *wifman* signifiait "une personne de sexe féminin"; et c'est plus tard que *man* reçoit l'acception concrète de personne de sexe masculin. Les propositions de substitution concernent aussi les pronoms *she*, *they*, *her* (et elles proposent *s/he*, *tey*...) pour éliminer la composante *he*: or, dans ces mots, le *he* est un effet optique d'orthographe, et il s'agit de mots étymologiquement différents de *he*, ne dérivant pas de cette forme-ci.

3. Elle subsiste dans les pronoms personnels de 3e personne du singulier, et dans les possessifs puisqu'il faut marquer le sexe du propriétaire d'un objet, au singulier (*her car*; *his girl-friend*), question que les langues romanes n'on jamais considéré comme nécessaire.

spécifiques de la catégorie du genre, mais partagés par d'autres catégories grammaticales. C'est l'évolution historique qui nous permet de comprendre cette situation. Dès le début, dans les langues indo-européennes, la distinction du genre masculin et féminin à l'intérieur de la catégorie de l'animé (et face aux inanimés) va être conditionnée par la possibilité réelle d'une alternance vocalique: dans certains cas, cette alternance est réalisable à partir de la création d'une différence de degré (longueur/brièveté; aperture plus ou moins grande) dans la dernière voyelle du mot (donc, dans la racine du mot): il se crée ainsi l'opposition en sanscrit *a* (masculin) face à *â* (féminin), en latin *-o/u* (masculin: *lupus, equus, caballus*) face à *-a* (*lupa, equa, caballa*)⁴...

Là où les alternances vocaliques sont impossibles (en principe), on va utiliser d'autres moyens: l'adjonction d'une désinence (masculine/féminine) au mot racine (*-tor/trix*, etc.); ou bien, la création d'un mot spécifique (*pater-mater*). Une autre solution consiste simplement à différencier le sexe à travers le déterminant, si la langue disposait de ce recours expressif (*é pais /o pais*: garçon-fille; *é portis, o portis*: veau-génisse, en grec). Les alternances vocaliques établies s'appliqueront plus tard aux adjectifs, question non-signifiante, mais simplement effet de concordance. Les moyens formels utilisés nous montrent qu'il n'existait pas d'androcentrisme dans cette première catégorisation du genre: ce n'est pas le mot masculin qui sert à fabriquer le féminin, c'est l'ensemble des deux moyens utilisés qui marque la catégorie du genre. Ce sont les grammairiens du XVII^e siècle qui instituent que le féminin se forme à partir de la forme masculine (par exemple, en ajoutant en *-e* en français ou un *-a* en espagnol, en substituant le *-o* par le *-a*, etc.), énoncé que l'on répète même aujourd'hui et dont la grammaire structurale avait déjà montré la fausseté. La catégorisation de l'individu générique (animé) a précédé normalement à la différenciation entre individu de sexe masculin et individu de genre féminin: par exemple, en latin *homo* (personne humaine) précède à la différenciation entre le sexe masculin (*vir*) et le sexe féminin (*femina*), et c'est plus tard que *vir* disparaître au profit de *homo*: c'est donc le mot sexué masculin qui a disparu, question difficile à expliquer d'un point de vue androcentrique.

Mais les possibilités d'alternance vocalique ne sont pas illimitées, et cela dans aucune langue: surtout, si l'opposition masculin/féminin entre en correspondance formelle avec la flexion des substantifs en déclinaisons et en cas, et où l'alternance vocalique pour marquer le masculin/féminin heurtait un système signifiant déjà établi. C'est peut-être le cas de *hippos*, qui signifie en grec le cheval mâle et la jument; *bos* en latin, *bous* en grec ou *gauh* en sanscrit qui désignent le boeuf et la vache; *canis* qui s'applique aux deux sexes (chien-chienne). La solution consiste alors à créer un mot pour l'animal femelle et un autre pour l'animal mâle, en instituant ainsi un système triadique, du type *homo*: animé-générique; *vir*: individu de sexe masculin; *femina*: individu de sexe féminin. Un tel système est instable car trop riche, et le terme qui désigne l'animé et celui qui désigne le mâle se confondront normalement. L'économie du langage révèle dans ce cas que dans les sociétés romaine, moyenâgeuse et moderne c'est l'homme (le mâle) qui est devenu le centre agissant, et aussi devient-il le prototype de l'espèce.

Un problème similaire se présente dans le cas des mots qui désignent des êtres animés créés directement sous un nom féminin (les noms des arbres, les forces de la nature, certains animaux,

4. Ceci dit, certains substantifs en *-a* se réfèrent à des hommes (*poeta, scriba*-secrétaire, *incola*-habitant, *nauta*-marin, *agricola*-agriculteur, *pirata, conviva*-convive...); certains noms terminés en *-us* ou en *-er* (2^e déclinaison) sont féminins: *alvus*-ventre, *humus*-sol, les noms d'arbres terminés en *-us*, et les noms de villes ou de régions dérivées du grec; quant à la 3^e déclinaison, de nombreux substantifs terminés par *-us, -inis, -ma, -er, -al, -ar, -or...* sont féminins. Et les substantifs de la 5^e déclinaison (*-es*) sont tous féminins (sauf *dies*, qui a les deux genres, étant masculin généralement au singulier). L'évolution postérieure du latin va agrandir les incohérences de ce système.

etc.). Leur forme ne rentre pas en principe dans un système d'alternance vocalique, et les mots hérités peuvent prêter à des confusions formelles, ainsi *fagus* (le hêtre) est féminin, face aux mots en *-us* normalement masculins. Dans de nombreux cas, en latin et en grec, le nom générique de l'animal est féminin: c'est le cas de *uespa* en latin (guêpe), *formica*, *vipera*, *bestia*... Parfois aussi, ces noms féminins peuvent rentrer dans un système binaire: c'est le cas de l'opposition arbre (féminin)-fruit (neutre); force agissante (féminin)-produit (neutre): nous avons ainsi *pirus* (féminin, poirier) face à *pirum* (la poire, neutre); *malus* (féminin, un pommier) face à *malum* (une pomme). Il n'existe donc pas en latin une seule forme qui indique le féminin (ce qui semble gêner les esprits « logicistes »), d'autant moins si nous considérons l'ensemble de la langue: la terminaison *-a* indique aussi le neutre pluriel; la terminaison en *-u* marque l'ablatif (même pour des mots de genre féminin ou neutre)...

Quant aux adjectifs, la présence d'adjectifs "épïcènes" (dont la forme est commune aux genres masculin-féminin) produit généralement une énorme perplexité: pourquoi cette anomalie dans la logique d'un système de concordance? Ce phénomène se retrouve dans langues modernes, comme c'est le cas de *sage* en français ou de *verde* en espagnol. Leur nombre n'est pas très nombreux en latin, mais il faut dire qu'il s'agissait d'adjectifs très utilisés: *grandis*, *prodis*, *fortis*, *dulcis*, *suavis*, *albis*, *ferox*... L'examen de cette liste nous suggère l'explication hypothétique suivante: il s'agissait d'adjectifs qui s'appliquaient de façon prioritaire à des animés, face aux adjectifs type *bonus, a, um*, qui pouvaient s'appliquer aussi à des objets inertes, des produits. C'est-à-dire que l'adjectif n'avait aucun besoin d'indiquer le genre puisque le substantif l'indiquait de façon inhérente... Il faut dire que le principe de la concordance n'est établi qu'avec Aristote: l'adjectif n'est pas une partie autonome du discours, mais dépendante du substantif, et il doit donc s'aligner formellement en genre et en nombre avec le substantif. Ce principe sera recueilli par les grammairiens alexandrins, puis par les grammairiens latins (Donat, Priscien) et, aux XV^e et XVI^e siècles, par les grammairiens des langues vernaculaires. Les langues germaniques possèdent une logique différente à ce sujet.

La catégorie du genre en latin -déjà pleine d'incohérences quant à la forme- est complètement bouleversée dans son évolution vers les langues romanes actuelles: en effet pratiquement toutes les voyelles finales se sont transformées ou bien ont disparu, emportant par là le système d'oppositions qui existait en latin. Les langues romanes ont dû ainsi, au fur de l'évolution, recréer un autre système de marques formelles.

Par exemple, en espagnol:

- A. Dans les substantifs qui se réfèrent aux êtres non animés, le genre, arbitraire d'un point de vue synchronique, est conditionné par la synchronie (l'héritage du latin), mais aussi par «la fuerza integrante de la estructura formal, haciendo femenino al sustantivo inanimado que acaba por *-a*, como *bicicleta*, y masculino al que termina por *no -a*, como *delco* y *canal*» (Lamíquiz, 1987: 129). Ces deux conditionnements (diachronie, structure formelle) maintiennent cependant des rapports dialectiques: on trouve des noms féminins terminés en *-o* (*mano*, *dinamo*, *nao*...), et des masculins terminés en *-a* (*tranvía*, *planeta*, *cometa*...). De même, des raisons d'euphonie imposent un déterminant (article) de forme masculine lorsque les mots féminins commencent par une voyelle *-a* accentuée, en créant une illusion phonétique de substantif masculin (*el arca*, *el alma*...); cette illusion fonctionne même à rebours: de nombreux locuteurs penseront que *el aceite* est féminin...
- B. Dans les substantifs qui se réfèrent à des êtres animés (des personnes humaines et des animaux), il faut ajouter un troisième type de conditionnement, le conditionnement sémantique. En espagnol, l'évolution historique a constitué une opposition formelle *-o* (masculin, son dans lequel converge le *o* latin et le *u* bref latin) face à *-a* (féminin, qui se

maintient dans l'évolution du latin vers l'espagnol), qui s'étend au pluriel avec *-os/as*. Mais ce système montre à son tour de nombreuses incohérences:

-de nombreux substantifs féminins ne terminent pas par *-a*, mais ils se construisent à travers l'opposition d'un suffixe, par exemple: *-tor/-triz* (*institutz*);

-on a hérité de termes spécifiques qui articulent une opposition masculin/féminin (*padre/madre*),

-de nombreux substantifs ne terminent pas par *-o*, mais par *-a*: *ciclista, automovilista*...; par *-e*: *hombre, presidente*..., et d'autres sont épiciens (*juez, estudiante*...), c'est-à-dire, aucune allusion sexuée n'est faite quant à la personne-référent.⁵ Dans ces cas, la marque du genre est accomplie par le déterminant, si besoin est de le faire.

Essayer de régulariser cette situation au nom de la cohérence logique du système (féminin = toujours *-a*), en réduisant la variété d'options à une seule (l'opposition *-o/-a*) équivaut à éliminer les conditionnements diachronique et formel (inhérents à tout système linguistique), et fait tomber les partisans de cette réforme dans le contresens de s'ériger en maîtres ou législateurs du langage (ce qu'ils reprochent d'autre part aux puristes du XVII^e siècle). Cette proposition ne peut provenir que d'une réédition du platonisme spéculaire, qui voudrait rétablir une motivation hypothétiquement naturelle entre le sémantique d'un mot (son signifié) et son enveloppe sonore (son signifiant).

C. Le genre neutre se confond avec le masculin (*-um/-us* évolue vers *-o* en espagnol; en français toute voyelle finale disparaît sauf *-a* qui se transforme en [e]), et l'on perd toute référence formelle par rapport au genre inanimé.⁶ Pour compliquer les choses, une série de mots neutres très utilisés au pluriel en tant que collectifs vont passer aux langues romanes, se confondant avec les terminaisons en *-a* en espagnol (créant ainsi une illusion générique féminine) ou en *-e* muet en français.

En espagnol, les lois de l'évolution phonétique et la présence d'une tendance dynamique systémique (Lamíquiz, 1987: 129) ont produit la situation suivante: le fonctionnement du genre se marque de façon prioritaire à travers l'opposition *-a* et *non -a*. Ainsi, il s'est produit dans la conscience des locuteurs une forte assimilation entre un phénomène formel largement majoritaire et l'indication du genre féminin. La force du paradigme de la concordance du féminin (en *-a*) est telle qu'elle s'exerce non seulement sur les adjectifs, mais sur les substantifs eux-mêmes: une opposition dans la langue parlée entre *presidente/presidenta* n'est explicable qu'à travers cette optique. Pour l'exprimer d'une façon synthétique:

La marca morfológica del género, que señala en discurso esa oposición, es *-a/-o*, o bien *-a/-0*, según el condicionamiento formal evolutivo. La regla que expresa la tendencia estructural de la lengua, puede formularse en dos direcciones como tan oportunamente hace A. Badía Margarit: onomasiológicamente, los sustantivos femeninos tienden a adquirir la marca morfológica *-a*; semasiológicamente, se tiende a interpretar como femenino los sustantivos terminados en *-a* (Lamíquiz, 1987: 129).

5. À cet égard, Amado Alonso y P. Henríquez (1971: 63) font le commentaire suivant: "La vieja gramática ha llamado a estos nombres epicenos con la idea de que la misma forma significaba los dos sexos del animal. Esta explicación ya no satisface, porque cuando decimos, por ejemplo, la *pulga*, designamos al insecto sin alusión alguna al sexo. No es que valga para los dos sexos; es que no se hace referencia al sexo. La explicación sexual del género gramatical está justificada históricamente. La doble forma de algunos pocos nombres de animales (*ciervo* y *cierva*, *gallo* y *gallina*) es muy poco antigua, pues no existía en latín arcaico de cuatro siglos antes de Cristo. Antes estos nombres eran solo masculinos» (c'est-à-dire, épiciens). Dans ces cas, l'origine d'un tel substantif provient de la désignation d'une fonction, d'une charge, ou d'une profession (*X es juez, estudiante, policía* - en français: *gent d'arme*), ce qui empêchait la différenciation générique par cohérence sémantique (et non pas par un désir d'occultation "sexiste": le travail est le même quel qu'il soit le sexe de la personne qui effectue le travail!

6. En espagnol et en français, le genre neutre se maintient seulement dans quelques pronoms (*esto, eso, aquello, lo; ce, cela, ceci, le...*).

Quant au français, l'évolution phonétique (perte de *-o* final et l'évolution du *-a* latin vers [e], par exemple) laisse un éventail très grand quant aux marques de féminin pour les substantifs ou les adjectifs dans le code oral. Le féminin peut en effet être marqué par les moyens suivants (autant pour les adjectifs que les substantifs):

- la prononciation de la consonne finale du mot; étudiant-étudiante: *etydiâ-etydiât*; haute-haute: [o]-[ot]).
- des suffixes spécifiques (*chasseur, chasseresse; empereur, impératrice; flatteur, flatteuse*);
- l'élimination de la nasalisation + prononciation de la consonne finale (*fin, fine; copain, copine; partisan, partisane; un, une*);
- modification de l'aperture de la voyelle et l'ajout d'une consonne (ouvrier-ouvrière: *uvRije / uvRijER*; dernier, dernière: *dERnje / dERnjER*);
- finale vocalique face à finale consonantique (*mou, molle; vieux, vieille; beau, bel; frais, fraîche*...)...
- de nombreux termes de métier sont épïcènes puisqu'ils terminent par *-e* muet: c'est le cas de *ministre, juge, maître*... La discrimination du genre doit se faire donc à l'aide d'un déterminant ou d'un suffixe. De même, de nombreux adjectifs sont "épïcènes", surtout dans le code oral: terminés par *-e* muet (type *large, riche, sage*..., invariables aussi dans le code écrit); terminés par une voyelle (*-u, -e* fermé, *-i*: type *adoré, nu, fini*); terminés par certaines consonnes qui ne souffrent aucune transformation à l'oral (*royal, royale; cruel, cruelle*...)

En français, on ne peut pas dire que le final en *e* muet marque formellement les substantifs du genre féminin, étant donné que ce final est très courant, même dans des substantifs masculins. D'autre part, la marque du féminin devient redondante dans de nombreux cas: elle peut être présente dans le déterminant (alternance: le-la, un/une, ce/cette... en français), dans l'adjectif et dans le substantif: "ce petit garçon" s'oppose ainsi à "cette petite fille" dans les trois termes.. La marque du genre est souvent une question du code écrit en français.

Ainsi, par rapport à l'espagnol, il n'existe pas un paradigme du genre féminin en français, ou du moins similaire quant à sa force dans la conscience linguistique des locuteurs français: ceux-ci admettront plus facilement des "déviation" formelles (ou des marques multiples) dans la question du genre, face aux locuteurs espagnols qui voudront essayer d'étendre la logique du système à l'ensemble de la langue (*-o* et *-0* pour tous les masculins; *-a* pour tous les féminins). Finalement, il faut tenir compte de l'histoire linguistique concrète de chaque pays, si nous voulons comprendre le fonctionnement de la catégorie du genre: c'est-à-dire, les interventions du dehors que chaque langue a souffertes, ou bien les réglementations auxquelles elle a été sujette, à travers les grammairiens, les penseurs, les philologues, les écrivains, l'Académie de la langue, l'Etat lui-même (les ministres, les juges, etc.). C'est avec ces précautions qu'on peut se permettre une approche de la catégorie du genre dans l'espagnol et le français modernes, ce que nous ferons dans un prochain article.

BIBLIOGRAFÍA

- ALONSO, A; ENRÍQUEZ UREÑA, P. (1971) *Gramática castellana. Segundo curso*, Buenos Aires, Losada.
- BAYLON, Ch. (1996) *Sociolinguistique. Société, Langue et Discours*, Paris, Nathan.
- BAYLON, Ch; FABRE, P. (1973) *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
- BRUNOT, F. (1926) *La pensée et la langue*, Paris, Masson et Cie, 2^e éd.
- CATALÁ GONZÁLVES, A.V.; GARCÍA PASCUAL, E. (1995) *Ideología sexista y lenguaje*, Barcelona, Octaedro.

- CHESNEAU, A. (1996) *La Grammaire, code ou sens?* CRPD de l'Académie de Grenoble.
- DAMOURETTE, J.; PICHON, E. (1911-27) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 2 volumes.
- DAUZAT, A. (1943) *Le génie de la langue française*, Paris, Payot.
- DONZÉ, R. (1967) *La grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Berne, Ed. Francke.
- GARCÍA MESEGUER, A. (1977) *Lenguaje y discriminación sexual*, Barcelona, Montesinos.
- JESPERSEN, O. (1971) *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard. Ed. original, 1924.
- LAMÍQUIZ, V. (1987) *Lengua española. Método y estructuras lingüísticas*, Barcelona, Ariel.
- MARTINET, A. (1956) "Le genre féminin en indo-européen", *Le Français Moderne*, 4.
- MEILLET, A. (1905-1906) "Comment les mots changent de sens", *L'Année Sociologique*, 230-271. -(1956a) "Le genre grammatical et l'élimination de la flexion", *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève, Slatkine, pp. 199-210. Ed. original en *Rivista di Scientia*, vol. XXV (1919), n° LXXXVI, 6.
- (1956b) "La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes", *Linguistique historique et linguistique générale*, Genève, Slatkine, pp. 211-229. Ed. original en *Rivista di Scientia*, vol. XXV (1919), n° LXXXVI, 6.
- VENDRYÈS, J. (1986) *Le langage*, Paris, A. Michel. Ed. original, 1929.
- VIOLI, P. (1987) "Les origines du genre grammatical", *Langages*, 85, 15-34.
- YAGUELLO, M. (1989) *Le Sexe des mots*, Paris, Belfond.